

On s'abonne à Lyon, chez :
THEODORE PITRAT, Libraire,
 rue du Péral;
 V^e **BARREAU**, rue S. t Dominique;
LUSY, Libraire, rue Lafont, n^o 20;
 Et chez tous les Directeurs de
 Poste.



Echo de L'Univers

Journal

L'Echo de l'Univers paraît :
 Les Mardi, Vendredi et Di-
 manche,

PRIX ;
 Trois Mois, 7 fr.
 Six Mois, 13
 Un An, 24
 1 fr. de plus, par trimestre,
 pour l'Étranger.

De Littérature, Sciences et Arts, et de Commerce;

Par une Société de Gens de lettres.

LYON, 5 février 1826.

L'Echo de l'Univers, quel titre ambitieux, s'écrie le lecteur, en portant ses regards sur notre feuille jetée au milieu de cent autres, sur le tapis vert d'un cabinet littéraire! L'Echo justifiera son titre, répondrons-nous, s'il présente au public le recueil de tous les évènements qui se passent autour de nous, et une généralité de nouvelles, dont la variété annonce qu'on a puisé à toutes les sources; qu'on a consulté les gazettes de toutes les localités; qu'on a recueilli toutes les découvertes et nouveautés utiles de l'étranger; qu'enfin on a présenté un extrait des feuilles les plus renommées de la capitale et des provinces. Nous aurons atteint le but de nos efforts, si le public, quand on parlera d'un journal dont l'intérêt va toujours croissant, d'une feuille qui remplit un vide véritable dans le vaste champ de la presse périodique, s'écrie: *Il y a de l'Echo*. L'esprit de concurrence et de dénigrement pourra poursuivre notre naissante entreprise de ses clameurs malveillantes. Echo des bonnes doctrines et des choses utiles, nous ne serons jamais celui de la calomnie et des basses passions. Nous saurons nous entourer de personnes capables d'aider notre insuffisance, et dans cette carrière semée de tant d'écueils et de tant de difficultés, si le succès ne couronne pas toujours nos efforts, nous nous consolons, en disant avec le fabuliste :

Et si de réussir je n'emporte le prix,
 J'aurai du moins l'honneur de l'avoir entrepris.

— Le 31 janvier, à une heure pré-

cise, M. le Préfet a procédé à l'installation de M. de Lacroix-Laval, nouveau maire et de MM. ses adjoints. Cette cérémonie qui a eu lieu, dans la grande salle de l'Hôtel-de-Ville, avait réuni un concours immense de fonctionnaires publics et de citoyens notables, on n'y remarquait que trois ou quatre dames. Après le discours de M. le Préfet, M. Rambaud a pris la parole: on connaît la beauté de son organe et de son débit oratoire, il a offert le tableau de son administration avec des formes laudatives qui ne seront pas dévouées par ses nombreux partisans, et a terminé en exprimant le désir de voir ses concitoyens se rappeler quelquefois avec intérêt les actes de la magistrature dont il a été investi, pendant huit ans. La présence et le discours de M. Rambaud, maire remplacé, qui installait pour ainsi dire son successeur, offrent une circonstance singulière et une innovation dans les formes de ces sortes de cérémonies. M. de Lacroix-Laval a prononcé ensuite un discours, où il a rendu justice à l'économie et aux projets de son prédécesseur. On se rappelle que M. de Laval a fait partie comme adjoint de l'administration, à la tête de laquelle se trouvait M. de Fargues. Lors du remplacement de ce dernier, par M. Rambaud, M. de Laval et plusieurs autres adjoints se retirèrent. La carrière administrative n'est donc pas étrangère à notre nouveau magistrat. Plus heureux que M. de Fargues, il aura, comme M. Rambaud, l'avantage d'exercer ses fonctions municipales, dans des temps exempts d'orages et de troubles civils, et où les passions politiques ne font plus entendre qu'un bruit sourd et déjà éloigné, sem-

blable à la rumeur de la vague qui vient battre le rocher, long-temps encore après la tempête.

— La ville de la Guillotière et les habitans des Brotteaux ont vu avec plaisir la réélection de leur ancien maire, M. Vitton, qui, d'un faubourg a fait une ville déjà riche et importante, aux portes d'une grande cité. Le choix de l'autorité supérieure a été cette fois-ci la satisfaction d'un désir général, et cette nomination nouvelle a été considérée comme un véritable bienfait du pouvoir souverain.

— M. Chazal, ancien notaire à Lyon, maire de la Croix-Rousse, a été remplacé par M. Sandier fils.

— La proclamation de M. de Lacroix-Laval a concilié tous les suffrages. Elle a confirmé la bonne opinion des uns, et dissipé les ridicules préventions des autres. C'est une profession de foi exprimée avec autant de sage réserve, que de franche loyauté.

— Vendredi 3 du courant, à huit heures du matin, un incendie violent s'est manifesté sur les derrières de la maison n.º 8, rue Juiverie; deux étages ont été fortement endommagés par les flammes, des ouvriers nécessiteux sont dans le plus affreux dénûment, les secours n'ont été administrés qu'avec la plus grande lenteur, il y avait à peine assez de monde pour former une seule chaîne; plusieurs des pompiers qui se sont présentés n'étaient pas même revêtus du casque qu'ils portent ordinairement. Deux pompes ont été amenées; l'une d'elles n'a pu être d'aucun secours,

car elle était dans un désordre complet. Le petit nombre de citoyens qui se sont portés sur les lieux accuse hautement l'insuffisance des moyens d'appel que fournissent les ordonnances de police actuellement en vigueur. Pourquoi la cloche de la paroisse et le bourdon de la métropole n'inviteraient-ils pas les habitans, à voler au secours de leurs concitoyens incendiés ? M. de Lacroix-Laval, nouveau maire de Lyon, s'est empressé de se rendre sur les lieux : son zèle et ses exemples animaient les travailleurs. Si nous signalons des abus dans cette partie de service, c'est pour en assurer la suppression. Ignorés de l'administration nouvelle, les lui faire connaître, c'est en avoir déjà fait justice.

Une révolte a troublé le bal du jeudi gras, au théâtre des Célestins. L'ordre que le commissaire de police a donné de faire évacuer la salle, à deux heures du matin, a prouvé de l'opposition de la part de quelques jeunes gens, qui venaient d'y pénétrer peu d'instans auparavant, et qui voulaient qu'une scène militaire d'évacuation ne terminât par un jeu de carnaval. Enfin les raisonnemens ayant été expulsés, le calme s'est rétabli, et quelques jeunes étourdis ont annoncé qu'ils se vengeraient de ce qu'ils appellent une injustice criante, en s'installant au parterre, pour y siffler, en haine du directeur, qui n'a aucun tort, une actrice aimée du public, et que déjà de semblables manœuvres ont failli éloigner d'une scène dont elle fait l'ornement. Espérons que, mieux avisés, ces jeunes gens abandonneront un projet plus injuste, que le procédé dont ils se plaignent si amèrement.

— Par ordonnance de M. le premier président de la Cour royale, du 30 décembre dernier, l'ouverture de la session des assises du Rhône, pour ce trimestre, est fixée au lundi 27 février courant, à huit heures du matin. M. Moraud de Jouffray est désigné pour la présidence, par décision du ministère de la justice. MM. Rambaud fils, Ravier-Dumagny, Verne de Bachelard et Greppo, sont nommés pour assister M. le président.

— Le quatrième volume de l'ouvrage

contenant les procédés et moyens, qui sont décrits dans les brevets d'invention, de perfectionnement et d'exportation dont la durée est expirée, est maintenant déposé aux archives de la préfecture, où ceux qui ont besoin d'y puiser des renseignements pourront en prendre communication.

— L'enlèvement des glaces fournit un article obligé pour chaque numéro de nos feuilles lyonnaises. Nous avons vu avec plaisir, que les travaux de déblayement ont pris, depuis la nouvelle administration, une grande activité, et que sur tous les points de la ville un service supplémentaire de nombreux balayeurs a été organisé par la police.

— La malveillance a répandu un bruit ridicule; elle a prétendu que le nouveau maire avait décidé que le Grand-Théâtre ne serait pas reconstruit. La proclamation de cet administrateur répond assez à cette assertion mensongère. Patience, messieurs, attendez, et nous jugerons.

— M. Lacoïnta, professeur de littérature, continue avec succès le cours qu'il a ouvert, à l'hôtel du Nord. Lyon n'aura bientôt rien à envier à Paris. Si la capitale a son athénée, Lyon a son cours de littérature, et le beau sexe vient comme à Paris se mêler à ces réunions savantes.

TRIBUNAUX DE LYON.

Une cause importante se discute maintenant, devant les sections réunies de la Cour, avec la plus grande solennité. Il s'agit de la succession du baron Duplantier, ancien préfet du département du Nord, et membre du conseil des Cinq Cens, qui fut déporté dans le temps, comme tenant au parti *clichien*. Le mariage, qu'il a contracté, dans la Suisse, pendant sa déportation, avec mademoiselle de Nenilly, aujourd'hui épouse de l'acteur Devigny, sociétaire du Théâtre français, est l'objet de la critique et des attaques d'un collatéral, M. Noël, fils du juge de ce nom à Trévoux, qui veut le faire annuler. Ce dernier a confié ses intérêts à M. Guerre, M. le baron Duplantier fils, dont l'état civil se trouve attaqué par le fait, est défendu par M^e Favre, qui a livré à l'impression le plaidoyer qu'il a prononcé, devant la Cour. Le mariage a été autorisé, et les dispenses accordées par le Grand-Vicaire de Lyon, et l'archevêque de Paris, alors émigrés et frappés en France de mort civile. L'union ainsi contractée en Suisse, où on observait les formes du concile de Trente, est-elle

régulière ? Voilà la question difficile et de droit public que présente cette cause remarquable d'ailleurs, et par la qualité des parties, et par la brillante fortune, que se disputent les deux adversaires. — Nous rendrons compte de l'arrêt.

— A la dernière audience de la police correctionnelle, un ouvrier en soie de la vieille Roche était cité, comme témoin d'une rixe entre deux commères du voisinage. Sur la question obligée : *Quel âge avez-vous ?* l'honnête ouvrier se retourne, et s'adressant à sa femme aussi assignée : *Femme, lui dit-il, réponds donc. Tu sais bien mon âge.* M. le Président. *donnez lui la parole. Elle parlera pour nous trois.*

(Historique.)

ALBUM LYONNAIS.

— Les prophètes de carrefours sont en défaut. Ils avaient indiqué le 5 février, le dimanche gras, comme le dernier de nos jours : c'était finir joyeusement avec le carnaval. Plus d'un gastronome aurait été surpris la fourchette de Comus à la main, et serait mort au champ d'honneur, c'est-à-dire, à table. Les blanchisseuses et les fruitières avaient prédit à nos cuisinières une gelée générale et complète, pour dimanche prochain. On devait geler roide en place : c'était, en pleine paix, une nouvelle retraite de *Moscou*. Heureusement la douceur de la température est venue démentir ces prédictions sinistres, et le dégel a rassuré nos bonnes femmes.

— Un maire de faubourg, qui vient de cesser ses fonctions, a convoqué par lettres circulaires les notables de sa commune, pour assister à l'installation du nouvel administrateur. Les missives étaient ainsi signées : *Le maire jusque-là C....*, nous offrons cet ancien fonctionnaire à nos scribes de bureaux, comme un modèle de style administratif.

*** Après la cérémonie de l'installation du nouveau maire, le détachement d'artilleurs de la garde nationale, qui avait servi les deux pièces de canon placées sur le quai St-Clair, s'est rendu à l'hôtel de Provence, où les artilleurs et quelques autres citoyens se sont réunis dans un banquet improvisé, auquel a présidé la plus franche gaîté, et la plus aimable décence. L'un des convives a chanté certains couplets que la circonstance lui a inspirés. L'esprit de malice qui les a dictés faisant allusion à une retraite, nous nous en sommes interdits l'insertion.

— Le maréchal *Suchet*, que la France vient de perdre, a brillé sur tous nos champs de bataille fameux, depuis trente-quatre ans. Ses restes ont traversé inaperçus les murs de sa patrie, il était lyonnais, revêtu des plus hautes dignités de l'état. Sa vie militaire est l'orgueil de notre cité. Une perte si importante a trouvé insensibles et glacés ceux qui naguère commandaient avec tant d'emportement, les larmes et les souscriptions. Pour couronner le tableau, quand un capitaine illustre, enfant de Lyon, vient de descendre dans la tombe, c'est à un général divisionnaire, brave entre mille; mais étranger à nos contrées, qu'un limonadier lyonnais élève une statue colossale. Nous laissons aux hommes modérés le soin de juger ce trait caractéristique de notre époque et de nos mœurs nationales.

* * On raconte que, du temps de Louis XIV, il y avait à St-Germain-en-Laye, près Paris, un paysan très-âgé, et qui cependant n'avait jamais vu ni le roi ni la cour. Louis XIV l'ayant fait venir pour savoir si cela était vrai, le paysan répondit que oui. As-tu du bien, demanda le monarque au paysan? Jusqu'ici, lui dit-il, mon travail m'a donné ce qui m'était nécessaire pour vivre, et je n'en souhaite pas davantage. Le roi voulant savoir ensuite s'il était marié et s'il avait des enfans, le bon homme répondit à tout; et Louis XIV ayant appris qu'il avait un jardin, il lui offrit des fleurs et des arbrres pour l'embellir. Le paysan se sentant obligé de cette offre, lui demanda pardon s'il ne l'acceptait pas, disant qu'il ne mettait dans son jardin que des choses nécessaires à la vie. Le roi le pressant: Sire, lui dit-il, si je reçois cette grâce, je serai obligé de venir souvent me présenter à votre majesté pour l'en remercier, et cela troublera mon repos: je n'ai jamais vu votre cour que dans ce moment; ne me donnez rien qui m'oblige d'y revenir. Louis XIV, touché de cette réponse, n'insista pas davantage. Allez, brave homme, lui dit-il, je ne saurais trouver des termes assez forts pour louer votre modération.

Où trouver aujourd'hui un indépendant, un philosophe, de la trempe du paysan de St-Germain?

* * En débarquant à Paris, il n'est pas un provincial qui ne se hâte d'arriver au Palais-Royal. Bons Champenois, rusés Normands, francs Picards; il me semble encore vous voir errer, en ouvrant de grands yeux, dans le riant jardin et sous les éblouissans portiques de ce lieu singulier, que le commerce, les arts et le plaisir ont choisi pour asile. n. il est :

Je l'ai mille fois remarqué; jamais le café de *Foi*, le café *Corrazza*, le café de la *Rotonde*, le café *Valois*, n'ont eu l'avantage d'exciter votre curiosité. Qu'auriez-vous pu faire, en effet, au milieu de tous ces lecteurs de journaux, de tous ces frondeurs politiques, amassés autour des tables de ces établissemens si graves et si tristes, malgré leur extrême élégance? Il vous faut de la joie, de la gaité: vous avez raison. Faire le voyage de Paris pour s'ennuyer, est une grande folie: il vaut beaucoup mieux rester chez soi.

Infortuné *Fitz-James*, que le fer du Cosaque fit succomber en 1814 dans la plaine de St-Ouen, que de regrets n'as-tu pas laissés! Combien les scènes comiques exécutées dans ton café, ont-elles réjoui les heureux citoyens de *Brié-Comte-Robert* et de *La Ferté-Gaucher*? Et toi, facétieux *Borel*, que *Bacchus* a si mal payé du culte assidu que tu lui rendais; est-il dans les départemens de la *Marne*, de l'*Aube*, de l'*Yonne*, du *Loiret*, de l'*Eure* et de l'*Oise*, un individu qui n'ait donné des larmes à ta fin prématurée? En est-il un seul qui ait conservé la moindre rancune du tour malin que tu leur jouais en les faisant monter sur la célèbre *chaise*, aux grands éclats de rire de l'assemblée? N'oublions pas les intéressans concerts du café des *Aveugles*: n'ont-ils pas toujours eu plus d'attrait pour les braves marchands de *Poissy*, de *Mantes* et de *Pithiviers*, que les savantes harmonies de l'orchestre de l'*Opéra*?

C'était une très-bonne idée que d'ouvrir à Lyon un café souterrain, à l'instar de ceux qui régient sous une partie des galeries du Palais-Royal. Le public en a suggéré à MM. les propriétaires du joli café du *Caveau* aux *Célestins*, et la foule continuera probablement de s'y porter. C'est surtout pendant cet hiver qu'il a été possible, à

chacun d'apprécier l'agrément du local. Partout ailleurs, les onze degrés au-dessous de *glace* indiqués par le thermomètre de l'opticien *Lavergne*, se sont fait rigoureusement sentir. Le *Caveau* seul a joui du privilège d'abriter agréablement les gens du quartier; tous ont eu le plaisir d'y faire bien au chaud, en vidant la délicieuse cruche de bière, leur cent de *piquet* ou de *domino*.

Mais ces jeux savans, on le sait bien, ne sont pas à la portée de tout le monde; et comme il faut que chacun s'amuse, MM. les propriétaires du *Caveau*, qui ne négligent rien pour ajouter aux jouissances de leurs habitués, ont très raisonnablement pensé que le fameux *Sauvage* du Palais-Royal serait vu des Lyonnais avec plaisir. Amateurs de l'art du *Timbalier*, allez donc voir cet homme étonnant; il est impossible que vous n'admiriez pas sa précieuse adresse. Malgré sa barbe noire, ce *Huron*, cet *Esquimaux*, tout comme il vous plaira, n'a rien d'incivilisé. Marié depuis longtemps, il a, dit-on, pour sa moitié la plus grande tendresse; elle le mérite bien: c'est une femme rare, et qui possède le talent du *ventriloque* dans la perfection. Le sauvage, sa femme et son fils, petit garçon de 8 ans, très-habile, pour son âge, dans les tours de *jongleurs*, donnent chaque soir leurs exercices au café du *Caveau*: les habitans de Lyon les laisseront-ils passer sans les visiter, et sans remercier les propriétaires du café de l'attention qu'ils apportent à varier les délassemens du public?

VARIÉTÉS.

— Le carnaval de 1826 étant des plus courts, les invitations aux grands dîners, aux bals, aux concerts, aux soirées, se multiplient, se pressent, se croisent, se nuisent mutuellement. Les dimanches même sont pris dans la haute classe: les réceptions à la cour commencent à huit heures du soir; on est libre entre neuf et dix heures; les frais de toilette sont tout faits, les dames n'ont que les barbes de leur coiffure à ôter. (*Journal des dames.*)

De la Claque.

C'est le nom que l'on donne à l'état

qu'exercent les applaudisseurs gagés qui consacrent au service des acteurs leurs mains exercées et sonores. Il est impossible qu'un pareil usage ait pu exister dans les vastes amphithéâtres de l'antiquité. Pour remuer de pareilles masses, il eût fallu des armées de claqueurs. C'est cependant, chez les Romains, que la claque a pris naissance. Néron voulait rivaliser de talents et de grâces avec les chanteurs et les mimes de son temps. Indigné de la froideur de l'auditoire, pendant qu'il était en scène, le tyran imagina d'envoyer sa garde prétorienne dans l'amphithéâtre, pour lui donner des applaudissemens, et pour en arracher au peuple. Ce prince est donc l'heureux inventeur d'un art qui a été bien perfectionné depuis.

Les armées permanentes de claqueurs en titre n'ont été organisées qu'au Théâtre-Français, pour la première fois, à l'époque de l'apparition sur cette scène de deux reines tragiques, dont la rivalité et les débats occupèrent tout Paris, il y a 22 ans.

Le premier théâtre de la nation ayant ainsi donné l'exemple, ce genre d'industrie ne tarda pas à être exploité dans tous les autres. Chaque théâtre eut sa troupe de claqueurs. Une louable émulation s'empara d'eux, et l'on connaît les effets de la concurrence. Les directeurs de ces administrations (c'est ainsi que ces messieurs s'appellent) jouissent d'une très-belle existence. Plusieurs d'entr'eux ont gabriole, et possèdent des maisons. On assure que le chef de la troupe attachée à l'un des petits théâtres de Paris, a vendu son fonds dix-sept mille francs par acte notarié. On ajoute même que son successeur n'a pas fait une bonne affaire, attendu que les recettes sont généralement en baisse, depuis qu'il a acheté le privilège; mais le temps l'indemnisera sans doute. Il n'en est pas de même des soldats, la plupart n'ont pas de prêt. Ils servent pour l'honneur. Ce sont pour l'ordinaire des ouvriers, des artisans, qui aiment le spectacle, et qui, ne pouvant payer leur place en espèces, la paient en applaudissemens.

Il est curieux, dit-on, d'assister aux visites que font les directeurs de la claque aux comédiens, la veille des premières représentations.

Je ne veux pas que vous m'applaudissiez à ce passage, dit mademoiselle, le suivant en produira plus d'effet. — Mais madame, vous y serez ravissante. N'importe, je veux amasser des applaudissemens pour la fin. Au reste, pendant mon récit, vous pourrez saisir les momens où je respirerai pour faire des exclamations de bonheur. Telles sont les conversations qui s'établissent entre ces MM. et les acteurs.

Il est évident que les acteurs, qui réfléchissent doivent à regret payer ce tribut à des misérables que leur sont beaucoup plus nuisibles qu'utiles. Mais, dans l'état des choses, il faudrait une vertu sur humaine, à Paris, pour résister aux promesses et aux menaces de ces malheureux. Ce qu'on ne comprend pas, c'est l'engouement de la plupart des artistes, pour leurs vils stipendiés; ce sont les sacrifices énormes qu'ils font à l'envi, pour se les rendre favorables: C'est surtout la médiocrité qui se distingue en ce genre. J'ai oui raconter à ce sujet une anecdote récente. Une actrice de la capitale disait à un auteur: que ferez-vous de vos billets. — Je les donnerai à un ami. — Gardez-vous en bien. Les amis leur cœur bat, mais leurs mains ne battent pas. Donnez vos billets à mon petit jeune homme, elle désignait le chef des claqueurs.

On assure que plusieurs acteurs des théâtres parisiens prennent des abonnemens et payent des pensions annuelles à cette administration.

(Globe.)

MODES.

Les rubans de deux couleurs sont toujours la garniture des chapeaux les plus à la mode; le meilleur genre est de réunir des nuances disparates, comme rose et jaune sur du blanc, vert, d'azur et lilas sur du bleu, orange et caïeu sur du cramoisi.

Quelques chapeaux de moine noire, à passe excessivement large tout autour, et doublée de moine bleu de ciel, ont au haut de la forme un panache de plumes renoués, noires et bleues. Ce panache est attaché par une rosette de satin bleu; il retombe assez bas pour couvrir un des côtés de la passe.

Sur une coiffure en cheveux ornée d'épis

d'or ou d'argent, de groseilles d'or ou d'argent, de glands de chêne idem, les marabouts forment gerbe, ou oiseau de paradis, mais sur le devant d'un chapeau, soit de velours plain, soit de satin, ils sont étalés en éventail.

dans la garniture des bonnets parés les modistes emploient presque aussi souvent du bleu que du rose, puis c'est du ponceau ou du cerise. Nous voulons parler des nœuds de rubans; car le fond en tulle ou blonde, est toujours blanc. Outre les nœuds de rubans, ces bonnets ont un cordon de fleurs, qui est posé sur le devant et touche les cheveux.

Les narcisses deviennent de plus en plus à la mode, non-seulement pour les petits bonnets, mais pour les guirlandes de bal, pour les bouquets détachés.

Au bal, les merveilleuses qui ne dansent pas, portent des robes d'un nouveau velours écossais, fond bleu à petites raies noires et ponceau. De dessous un manchon froncé en coquille, sortent des manches longues, en blonde. Le bas de la robe est garni d'un rouleau de velours et d'une rangée de coquilles. Ces coquilles sont alternativement en velours et en blonde.

Quelques élégans ont fait faire des redingotes de drap marron, à deux rangs de boutons de nacre noire; le collet est à schall, en astracan moiré, et les basques sont doublées en étoffe de soie à carreaux écossais.

Plus de nœud en porte-manteau, de nœud plat, à la cravatte, mais un nœud double, ou rosette.

Au bal, les gants de castor blancs ont remplacé les gants glacés.

PRIX DES GRAINS.
 Lyon le 4 Février 1826.
 Le double-Bisseau.

	fr.	c.
Froment beau	4	30
Id. moyen	4	20
Id. moindre	4	10
Seigle beau	3	10
Id. moindre	3	3
Orge belle	2	90
Id. moindre	2	80
Mais	2	75
Blé noir	1	80
Avoine	2	25
Pommes de terre rouges	1	70
Id. blanches	1	70

BOURSE DE PARIS.
COURS AUTHENTIQUE 1^{er} février.
 Cinq pour cent consolidés. Jouissance du 22 septembre 1825. — 99 fr. 25 c. 50 c.
 Quatre 1/2 pour cent.
 Trois pour cent, Jouissance du 22 décembre. — 67 fr. 35 c. 30 1/2 35.
 Rente Napl. 78 fr.
 Emprunt royal d'Espagne 49 fr.
 Du 2.
 Cinq pour cent, 99 f. 50 c. 65 c. 50 c. 55 c.
 60 c. 55 c.
 Trois pour cent, 66 f. 85 c. 95 c. 90 95 c. 67 c.
 Rente de Naples, 77 f. 25 c.
 Rente d'Espagne, 8
 Emprunt royal d'Espagne, 49 1/2.
 Emprunt d'Haiti, 785 fr.
 Action de la banque, 2045 fr.